

Le Président

à

Mesdames, Messieurs les Conseillers
Communautaires

Mont-Lozère et Goulet, le 1^{er} avril 2022

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter au conseil communautaire qui aura lieu

le 8 avril 2022 à 15 heures 00 – Salle polyvalente – Pied de Borne

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du compte rendu du procès-verbal du 18 février 2022
- Donner acte des décisions prises en vertu de la délégation donnée au Président et au Bureau communautaire
- Adoption des comptes de gestion et approbation des comptes administratifs 2021
- Affectation de résultat
- Vote des budgets prévisionnels 2022
- Vote de la taxe des ordures ménagères, vote des taux des 4 taxes
- Vote du produit de la GEMAPI
- Vote des subventions aux budgets annexes
- Vote des subventions à l'évènementiel
- Vote des subventions aux associations enfance-jeunesse
- Bilan des ALSH et proposition d'ouverture estivale de l'ALSH de Villefort
- Vote de la participation 2022 au syndicat mixte d'aménagement du Mont-Lozère
- Vote de l'enveloppe annuelle d'aide à l'immobilier touristique
- Vote de l'enveloppe annuelle d'aide à l'immobilier d'entreprise
- Reconduction du programme de lutte contre la précarité énergétique
- Vote de subventions à l'investissement
- Création d'un emploi d'agent de maîtrise dans le cadre de la promotion interne
- Fixation du taux horaire de refacturation des prestations d'ingénierie (revitalisation de territoire)
- Cession d'une parcelle à Brenoux pour la construction d'un bâtiment intercommunal
- Annulation d'un loyer dans le cadre de la cession de fonds du Fournil Bagnolais
- Questions diverses

Veillez agréer Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président,
Jean de LESCURE

